

Projet d'horaire 2026 - réponses à la consultation de mai-juin 2025

Léman Express			
Ligne(s)	Demande(s) résumée(s)	Réponse	Auteur(s)
L4	Réduire le temps de correspondance entre l'IR15 et la L4 à Genève en avançant le départ de la L4	La cadence au 1/4 d'heure de l'offre LEX répond à une logique de production liée à l'interpénétration sur le réseau Français et à des contraintes de horaires strictes. La modification de la trame horaire des trains LEX L4 qui permettrait une correspondance réduite des clients en provenance des trains de l'offre IR15 viendrait directement impacter les fonctionnalités s'agissant des correspondances avec les autres offres (IC, RE, LEX 5/6) en gare de Genève Cornavin.	CFF
L5, L6	Modifier l'horaire des L5 et L6 pour améliorer les correspondances avec les RE en gare de Genève	Le contexte travaux ainsi que le partage des voies avec les offres TER, TGV et FRET sur la ligne Genève - La Plaine ne permettent pas une modification de la trame horaire des trains de l'offre L5/L6. Les correspondances L5/L6 de/vers l'offre RE ne pourront être proposées qu'à l'issue des travaux de la gare de La Plaine et de la gare souterraine de Genève Cornavin qui permettront la mise place de la cadence au 1/4 d'heure sur cet axe.	CFF
L2, L4	Exploiter la ligne L4 du Léman Express avec du matériel deux niveaux suisse (de type RABe 511 ou 512) en limitant certains trains L2 à Annemasse. Création de liaisons directes Annecy - Évian grâce aux rames LEX libérées.	Le matériel RABe 511 et 512 est dédié à la production de l'offre RE. De plus, ces trains sont uniquement en courant Suisse ne peuvent être accueillis que sur la voie G de la gare d'Annemasse. L'ajout de voies 15kV supplémentaires à Annemasse n'est pas à l'ordre du jour, les moyens techniques et financier français étant mobilisés en priorité sur les modifications nécessaires pour l'accueil des futures rames à 2 niveaux. Des trains de renfort (L7) seront cependant mis en circulation dès décembre 2025 entre Annemasse et Lancy-Pont-Rouge.	CFF+GE
L5	Trou de desserte entre 6:48 et 7:30 au départ de Genève : repositionner le train 23022 avec un départ 7:18 comme en 2025	Les contraintes de voie unique liées aux travaux sur la ligne Genève - La Plaine / Bellegarde modifient les horaires au départ et à l'arrivée en gare de Genève Cornavin. Le partage des voies avec les offres TER, TGV et Léman express ainsi que la densité de trains présents sur la ligne ne permettent pas un maintien de la cadence nominale. Les études visant à maintenir l'offre au plus près de sa trame conduisent à une réduction de moitié de l'offre proposée dans le contexte travaux. Pour le Léman Express, le choix du maintien de la volumétrie maximale d'offre a donc été retenu, mais avec des horaires modifiés.	CFF
L5, TER	Arrêt du TER 96554 (départ Genève 7:21) à la Zimeysa pour compenser le trou de desserte de 6:48 à 7:30	Le train 96554 est un train produit par la SNCF. La politique d'arrêt ainsi que le temps de parcours alloué au sillon ne permettent pas une desserte de la gare de Zimeysa. La fin des travaux permettra un retour à l'offre nominale et gommara l'asymétrie générée par le plan de transport adapté.	CFF
L7	Prévoir une circulation d'un train L7 Annemasse - Zimeysa avec arrivée vers 7:25 pour compenser le trou de desserte de 6:48 à 7:30	Le contexte travaux sur la ligne Genève - La Plaine ne permet pas le prolongement des trains L7 au delà de la gare de Vernier durant l'horaire 2026. Des études sont en cours pour permettre un prolongement de cette nouvelle offre jusqu'à La Plaine dès la fin des travaux.	CFF
L5	Renforcer la composition du train 23063 (L5 départ 17:23 La Plaine)	La contrainte d'exploitation du plan d'occupation des voies de la gare de Genève ainsi que la densité d'offre ne permettent pour l'instant pas le renforcement de ce train.	CFF
L5	Prolongement du 23063 à Nyon	La diamétralisation des trains L5 en direction de Coppet n'est actuellement pas envisageable à infrastructure constante. Sur l'axe régional, la cadence au 1/4 d'heure déjà présente entre Genève et Coppet rend impossible l'insertion de trains supplémentaires. Sur l'axe grande-ligne, le réseau est aujourd'hui chargé au maximum de sa capacité à produire. Une connexion avec les trains de renfort RE n'est pas envisageable car les trains circulant entre Genève et La Plaine ne sont pas suffisamment capacitaires	CFF+GE
L7	Création d'une offre L7 entre Annemasse et Zimeysa au moins en période de pointe et idéalement pour des arrivées autour de 8h et départ autour de 17h30	Une offre L7 est prévue pour décembre 2025 entre Annemasse et Lancy-Pont-Rouge. Certains trains seront prolongés à Vernier ou l'Aéroport. Le contexte travaux sur la ligne Genève - La Plaine ne permet pas le prolongement des trains L7 au delà de la gare de Vernier durant l'horaire 2026. Des études sont en cours pour permettre un prolongement de cette nouvelle offre jusqu'à La Plaine.	CFF+GE
L4	Proposer une course L4 départ 00:16 de Genève pour Annemasse pour permettre la correspondance avec l'EC	La cadence de l'offre LEX est réduite à la 1/2 heure puis à l'heure à partir de minuit. Le train 23192 offre une alternative pour rejoindre Annemasse dans l'attente d'un développement d'offre permettant une cadence 1/4 heure intégrale.	CFF+GE
L5	Garantir les correspondances entre la L5, le reste du réseau Léman Express et les RE33 lors des travaux nocturnes entre Genève et La Plaine. Actuellement l'horaire de substitution ne permet pas la correspondance dans le sens L5 > L4	Une attention particulière a été demandée aux CFF lors de l'établissement des horaires travaux. Pour ce qui est de la correspondance avec les RE, l'horaire établi vise à garantir en priorité les correspondances entre les offres Léman Express.	GE
L5	Avancer de 2 minutes l'arrivée du train 23011 (L5 arrivée Genève 04:44) pour offrir la correspondance avec le train 1805 (IR90 départ Genève 4:46)	L'arrivée du train 23011 sera anticipée de deux minutes en gare de Genève Cornavin. La correspondance avec le train IR 90 de 4h46 sera donc possible.	CFF
L6	Privilégier l'arrêt des trains L6 sur le quai central dans la future gare de La Plaine pour éviter la perte de temps générée par l'accès au quai actuel	Les travaux de la gare de La Plaine permettront une étude du plan d'occupation des voies. Une nouvelle répartition de la charge et de la réception à quai sera réalisée en amont de la livraison des infrastructures. L'horizon 2035 est ciblé pour la mise service des nouvelles infrastructures.	CFF
L6	Renforcement de la cadence de la L6 avec la nouvelle gare de La Plaine	Le renforcement de la cadence de la ligne L6 est conditionné - à la livraison des nouvelles infrastructures de la gare de La Plaine - à la livraison de la gare souterraine de Genève Cornavin - au financement de l'offre supplémentaire en France par la Région Auvergne-Rhône-Alpes. L'horizon 2038 est ciblé pour la mise service des nouvelles infrastructures.	CFF+GE
L5, L6, L7	Utilisation de la signalisation cabine entre Genève et La Plaine (ETCS 2) pour permettre la circulation de plus d'offre	Le renforcement de la cadence L5, L6 et L7 est directement liée à la livraison des nouvelles infrastructures de la gare de La Plaine (voie à quai supplémentaire) et de Genève Cornavin (deux voies supplémentaires). Sans ces deux conditions le plan d'occupation des voies des deux gares ne permet pas d'accueillir davantage d'offre, quel que soit la signalisation utilisée en ligne.	CFF

Grandes lignes CFF

Ligne(s)	Demande résumée	Réponse	Auteur(s)
Toutes lignes	Retour à l'horaire grandes lignes 2024	<p>L'horaire 2024 ne disposait plus de réserves de temps suffisantes pour assurer une bonne ponctualité.</p> <p>En outre, un nombre important d'infrastructures arrivent au bout de leur cycle de vie et nécessitent d'être remplacées, notamment sur les lignes à fort trafic (près de 46% des voies seront renouvelées entre Genève et Fribourg ces dix prochaines années). Ces nombreux chantiers doivent être réalisés pour améliorer l'offre ferroviaire à disposition de la clientèle, tout en garantissant la capacité de transporter les clients. C'est pourquoi le nouvel horaire a été développé en tenant compte de l'allongement des temps de parcours de quelques minutes des trains de CFF Grandes Lignes. Il vise ainsi une amélioration de la ponctualité tout en permettant la réalisation des nombreux chantiers de modernisation et de développement de l'infrastructure ferroviaire qui vont aller crescendo ces prochaines années. La fiabilité du système doit permettre de conserver les clients actuels, notamment entre Lausanne et Genève.</p> <p>Ce nouvel horaire fait l'objet d'un important travail de coordination avec les réseaux urbains et régionaux, afin de garantir les correspondances et la continuité du service de transports publics.</p>	CFF+GE
IC51	Amélioration de la desserte Genève - Bâle (retour à l'horaire 2024 et/ou retour de la liaison directe)	<p>Il n'est actuellement pas possible de rétablir l'ancien horaire pour l'IC5. Nous proposerons des améliorations de l'horaire 2025 dès que nous le pourrons, en fonction des travaux et des infrastructures disponibles.</p> <p>Des correspondances quais à quais à Renens une fois par heure amélioreront la situation actuelle. La desserte vers Bâle sera également améliorée pour l'Arc Lémanique avec le retour de trains directs Lausanne - Bâle à l'horizon 2027.</p> <p>Pour une liaison directe entre Bâle et Genève chaque heure, il manque entre autre des capacités entre Lausanne et Genève.</p>	CFF
RE33	Création d'une relation directe les vendredis soir entre Annemasse et Le Châble avec prolongation d'un RE, rame de tête, à destination du Châble. Annemasse, train 18479, départ à 16h12 arrivée Le Châble à 18h51 Création d'une relation directe entre Le Châble et Genève-Aéroport les samedis matin (avec la même rame au retour).	Merci pour votre retour et votre expérience. Nous sommes en cours d'évaluation pour une telle offre qui présente toutefois des difficultés notamment pour à la fois assurer la capacité du transport pendulaire sur l'Arc Lémanique et utiliser une rame 100m (prérequis pour l'infrastructure TMR).	CFF
TGV	Les TGV Lyria circulant entre Genève et Lausanne doivent être mis à l'horaire et annoncés sur les tableaux de départ dans les gares.	L'absence d'affichage des TGV Lyria entre Genève et Lausanne est volontaire, en raison des spécificités liées au contrôle douaniers.	CFF+GE
EC	Arrêt des EC à Gallarate en lien avec la nouvelle connexion Malpensa - Gallarate	<p>Le FFS effettuano il traffico EC Svizzera-Italia in collaborazione con Trenitalia. La politica delle fermate in Italia viene definita principalmente da Trenitalia. Nell'orario 2025 è stato deciso, come misura di stabilizzazione per compensare l'insoddisfacente puntualità, che finora era stata molto insoddisfacente, che gli EC per Briga-Ginevra/Basilea partano da Milano Centrale 10-15 minuti prima. La durata del viaggio si è allungata di 10-15 minuti affinché i treni possano circolare puntuali in Svizzera e si possano garantire le coincidenze. Per lo stesso motivo, già in precedenza il numero di fermate a Stresa e Gallarate era stato ridotto.</p> <p>Queste misure hanno contribuito a migliorare significativamente la puntualità. Tuttavia, la puntualità attuale non soddisfa ancora i requisiti del sistema ferroviario svizzero. A causa di questa situazione, al momento non vediamo alcun margine di manovra per reintrodurre le fermate soppresse per migliorare la stabilità.</p> <p><i>(synthèse en Français : l'horaire des trains a été avancé au départ de Mila et des arrêts ont été supprimés afin d'améliorer la ponctualité des EC à leur entrée sur le territoire suisse).</i></p>	CFF
Toutes lignes	<p>Horaire de soirée Genève - Lausanne :</p> <ul style="list-style-type: none"> - pour réduire les ruptures de charges à Genève, supprimer les RE33 et faire circuler à la place les IR90 et IR95 avec la même politique d'arrêt - optionnellement faire circuler l'IC1 avec la politique d'arrêt de l'IR 95 	<p>En soirée entre Lausanne et Genève, cette demande n'est pas réalisable pour plusieurs raisons:</p> <ul style="list-style-type: none"> - Le matériel roulant des trains IR90 et IR95 n'a pas les mêmes performances en freinage et en accélération. Nous ne respectons donc plus les temps de parcours définis dans la structure de l'horaire. - Toutes les autres entreprises privées devraient également adapter les correspondances en lien avec le décalage de la trame horaire pour tous les arrêts intermédiaires. - Les longueurs des trains IC1 ne sont pas compatibles avec les arrêts intermédiaires Allaman, Rolle, Gland-Coppet avec quais plus courts. <p>Nous étudions toutefois la possibilité d'améliorer ce programme du soir pour la mi-2027.</p>	CFF
IR57	Arrêts supplémentaires de l'IR57 entre Genève et Renens (notamment Coppet) et accélération des L1-L4 pour permettre la correspondance dans les deux sens	La capacité de la ligne ne permet pas l'ajout d'arrêt supplémentaires pour les IR57 sans péjoration d'autre produits. L'horaire des trains L1-L4 est pour sa part contraint par les points de croisement entre Genève et Coppet.	
IC1	Ne pas impacter l'horaire de l'IC1 lorsqu'un TGV Lyria circule en Genève et Lausanne. Proposition de repositionner le TGV entre les sillons RE33 et IR15 avec temps de parcours rallongé de 20 minutes.	La circulation du TGV entre Lausanne et Genève nécessite un temps de parcours le plus réduit possible afin de maintenir l'attractivité des trajets Lausanne - Paris via Genève.	CFF

TPG/GLCT			
Ligne(s)	Demande résumée	Réponse	Auteur(s)
8	Prolongement de la ligne 8 jusqu'au téléphérique du Salève	Le prolongement de la ligne 8 jusqu'au téléphérique du Salève est inscrit de longue date dans les planifications cantonales. Toutefois ce prolongement nécessite la reprise complète du carrefour entre la route du Pas-de-l'Echelle et la route départementale 1206. Ces travaux sont de compétences du Pôle métropolitain du genevois français. Les études sont en cours. Aucun délai de mise en œuvre n'est à jour planifié.	GE
68	Prolongement de la ligne 68 jusqu'à la télécabine de Crozet	L'étude du prolongement est actuellement en cours par le Groupement local de coopération transfrontalière (GLCT) qui est l'autorité en charge de la gestion de cette ligne.	GE
68	Maintenir les arrêts Zimeysa gare, Les Maladières et Bergère (en lien avec impact travaux ferroviaire Genève - La Plaine sur la qualité de desserte de la Zimeysa).	La ligne est gérée par le Groupement local de coopération transfrontalière (GLCT). Cette demande sera transmise au GLCT pour analyse.	GE

CGN			
Ligne(s)	Demande résumée	Réponse	Auteur(s)
Toutes lignes	Retour des 2 courses Genève - Yvoire, de la course Genève - Hermance (304, 305, 308, 309, 324 et 325), ainsi que la desserte des débarcadères de Corsier, d'Anières et d'Hermance supprimées en 2025	Les négociations au sujet de l'offre horaire 2026 sont toujours en cours avec la France, si bien que nous n'avons pas encore pu publier l'horaire définitif. Pour autant, s'agissant de la desserte de la rive gauche genevoise, en l'espèce des débarcadères de Corsier, Anières et Hermance, nous avons revu le projet horaire, afin d'y intégrer une desserte en haute saison. L'offre sera donc rétablie en 2026, avec des arrêts quotidiens et systématiques à ces débarcadères, du mois de juin à mi-septembre.	CGN

AUTRES RESEAUX			
Thème	Demande résumée	Réponse	Auteur(s)
Horaire	Intégrer les horaires des lignes de bus en rabattement sur les gares Léman Express françaises	L'ajout des horaires des lignes de bus dans les bases de données européennes et/ou Suisse est de la responsabilité des opérateurs. Les pratiques évoluent côté français mais le Canton ne peut pas imposer une telle inscription.	GE
LémanPass	Rendre la zone 400 (Valserhône) contiguë à la zone 10 pour permettre une tarification plus attractive et l'utilisation de billets de raccordement pour les abonnés unireso	Il n'est pas envisagé de rendre la zone 400 contiguë à la zone 240 (elle-même contiguë à la zone 10). La distance entre la zone 400 et la zone 10 et la fonction régionale de l'offre reliant ces deux zones ne permet pas un niveau tarifaire comparable à celui des zones contiguës à la zone 10 et des offres urbaines et interurbaines de transport public reliant ces territoires (zones 200, 210, 230, 240 et 250).	GE

Le 30 septembre 2025